



REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Les modalités d'évaluation des trois blocs de compétences sont détaillées en annexe II du présent arrêté</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES et INDICATEURS D'ÉVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage). - Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.
	C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour	Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure. - Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées.	

	les publics en situation(s) de handicap		<ul style="list-style-type: none"> - Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure. - Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap
A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics	C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous		<p>Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire... - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire
	C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public		<p>Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond, - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.
A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation	C.1.3.1. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus		<p>Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus.

		<p>- Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...</p>
	<p>C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p>	<p>Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités
	<p>C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p>	<p>Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives
<p>A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein</p>	<p>C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour</p>	<p>Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats

de la structure sur les publics accueillis	rendre compte de ses impacts		<ul style="list-style-type: none"> - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, a minima pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, éducatif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		<p>Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvres
<p>(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure.</p> <p>La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, aux niveaux 5 et suivants.</p> <p>Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4. »</p>			
<p>BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION</p>			
A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports	<p>Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés

	visés et, le cas échéant, leur entourage	personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous		<p>Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation(s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		<p>Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.
	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et		<p>Le candidat présente un support de promotion de son animation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il prend en compte le public visé dans son message

	aux particularités des publics		<ul style="list-style-type: none"> - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi
BC 3 – CONCEVOIR, ANIMER, EN SECURITE, ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE* DES ACTIVITES DES SPORTS DE CONTACT DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE			
A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage* des activités des sports de contact	C.3.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances des activités des sports de contact en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.	<p>Le candidat choisit l'activité des sports de contact sur laquelle porte la situation d'évaluation du bloc de compétences 3 (BC 3).</p> <p>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 (BC 3) est réalisée au moyen de :</p> <p>1. La réalisation d'un entretien à partir de la production d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage* dans l'une des activités des sports de contact</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités des sports de contact :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet et l'organisation de travail de la structure - Il présente la ou les finalités pour le cycle de séances notamment parmi les domaines suivants : social, éducatif, technique, progression sportive, bien-être et santé ... - Par des exemples précis, il démontre la cohérence entre la ou les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé. - Il précise les méthodes d'enseignement recherchées dans le cadre du cycle de séances, en lien avec la ou les finalités du cycle
	C.3.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités des sports de contact, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, des finalités du cycle de séances et de l'environnement de pratique, afin de favoriser les apprentissages en sécurité et respecter une progression cohérente entre les séances	<p>2. La conduite d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage* dans l'une des activités des sports de contact suivie d'un entretien portant sur la préparation, l'animation en sécurité et l'évaluation de séances.</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de conception sur chacune des séances du cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il présente les objectifs spécifiques, le contenu, le déroulement, les conditions de réalisation ainsi que les méthodes et outils mobilisés pour les atteindre et en vérifier l'atteinte - Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement des séances, tels que prévus : <ul style="list-style-type: none"> - Permettent d'atteindre la ou les finalités du cycle de séances défini(s), - Tiennent compte des caractéristiques, des motivations, du niveau de pratique et des capacités

			<p>physiques et cognitives des participants,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiennent compte de l'environnement de pratique (lieu, matériel disponible, équipement ...) des activités des sports de contact - Il démontre la cohérence entre le lieu de pratique défini pour chacune des séances, les situations proposées et les caractéristiques des participants, notamment leur niveau de pratique - Il précise et argumente la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances - Il explique comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des situations proposées, des réactions des participants, de leurs caractéristiques et des progressions identifiées.
<p>A.3.2. Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage* des activités des sports de contact</p>	<p>C.3.2.1. Accueillir les participants à une séance des activités des sports de contact en en présentant les objectifs et les modalités de déroulement, afin de créer une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap.</p>		<p>Le candidat met en œuvre un temps dédié à l'accueil des participants en début de séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer un climat de confiance avec et entre les participants et une dynamique de groupe visant l'implication et la collaboration des participants au cours de la séance, y compris ceux en situation de handicap - Il présente les objectifs et modalités de déroulement de la séance
	<p>C.3.2.2. Présenter les règles, notamment de sécurité, liées à la pratique des activités des sports de contact en mobilisant les techniques disciplinaires et en adaptant les consignes transmises, selon les participants et les risques spécifiques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les participants lors de la</p>		<p>Le candidat met en œuvre un temps dédié à la présentation des règles à respecter au cours de chaque situation :</p> <p>Il présente les différentes règles, notamment les règles de sécurité à respecter lors de la séance, et vérifie les équipements liés à la pratique des activités des sports de contact,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détaille les consignes permettant d'assurer la sécurité des participants, la

	<p>séance et des différentes situations et interactions entre les partenaires.</p>		<p>sienne et celle des tiers, le respect des lieux de pratique et la réglementation en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'assure de la bonne compréhension des règles à respecter par les participants - Il démontre comment il adapte les consignes transmises selon les caractéristiques des participants, les situations de contact entre les participants et les risques spécifiques identifiés.
	<p>C.3.2.3. Animer une séance des activités des sports de contact en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues, et en les adaptant selon les réalisations, réactions et interactions des participants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.</p>		<p>Le candidat démontre comment il interagit avec les participants au cours de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il met en œuvre la séance en s'appuyant sur ses travaux de conception des situations techniques et pédagogiques - Il se positionne de façon à voir et être vu de l'ensemble des participants - Il exprime les consignes relatives aux différentes situations proposées de façon claire et précise à l'ensemble des participants. - Il observe et écoute les participants tout au long de la séance et démontre comment il adapte les techniques et situations pédagogiques prévues en conséquence - Il apprécie et commente les réalisations des participants - Il identifie et traite les éventuelles situations de tensions ou de conflits entre les participants ou impliquant les participants - Il propose aux participants un temps de retours/réactions au cours de la séance, à bon escient - Il vérifie que la séance répond aux objectifs définis.
	<p>C.3.2.4. Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les participants, tout au long d'une séance des activités des sports de contact en identifiant les besoins d'accompagnement, afin</p>		<p>Le candidat démontre comment il accompagne la progression pédagogique et sportive des pratiquants, en sécurité, tout au long de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il détecte les freins ou difficultés éventuellement rencontrés au cours de la

	<p>d'apporter des conseils personnalisés et adaptés à la pratique et intervenir en cas de situation accidentogène.</p>		<p>séance par les participants et identifie les risques associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il veille à la sécurité et au bien-être des participants tout au long de la séance - Il repère les besoins d'accompagnement individuels et collectifs - Il accompagne les participants selon leurs besoins : explications complémentaires, conseils, correction de gestes techniques, adaptation du contenu de la séance ... - Il intervient de manière adéquate en cas de situation accidentogène ou conflictuelle
<p>A.3.3. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage* des activités des sports de contact</p>	<p>C.3.4.1. Analyser une séance des activités des sports de contact, en observant le déroulement de la séance, afin de proposer des modifications ou améliorations pour les séances suivantes et faire évoluer ses pratiques</p>		<p>Le candidat réalise le bilan de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il démontre avoir observé le déroulement de la séance et analysé les différentes situations intervenues au cours de la séance - Il utilise les critères d'évaluation présentés dans le cadre de la conception des séances pour vérifier l'atteinte des objectifs - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action et identifie les modifications ou améliorations à apporter à la ou les séance(s) suivante(s) du cycle et à sa pratique d'animation de séance en général
	<p>C.3.4.2. Evaluer un cycle de séances des activités des sports de contact en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en mesurant les résultats obtenus, afin d'en tenir compte pour les cycles suivants et faire évoluer ses pratiques.</p>		<p>Le candidat réalise le bilan du cycle de séances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et l'organisation de la structure - Il démontre l'adéquation entre le cycle tel que conçu et réalisé et les finalités et objectifs de séance initialement définis - Il mesure les résultats obtenus grâce aux outils et/ou critères définis en phase de conception. - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à un prochain cycle de séances et à sa pratique en général.

(*) Au niveau 4, le professionnel conçoit et met en œuvre des activités d'apprentissage qui peuvent permettre aux pratiquants de progresser dans sa discipline sportive, de se préparer et de prendre part, le cas échéant, aux premiers niveaux compétitions, telles que définis par la Fédération concernée.
Ces activités telles qu'entendues ici pour le niveau 4 sont donc bien distinctes de celles associées au niveau 5, pour le DEJEPS mention « perfectionnement sportif »